

# Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du Syndicat d'arboriculture et d'horticulture de Coin-lès-Cuvry et environs

du dimanche 2 octobre 2016

Lieu : Salle des Fêtes de Coin-les-Cuvry à 10 h 00 - 72 membres présents.

## Ordre du jour :

- 10 h00 : *Accueil des adhérents par le Président Gérard BUCCIARELLI ;  
Lecture du P.V. de l'A. G. 2015-2016 et des C.-R. du Conseil de Direction  
par le Secrétaire-Adjoint Bernard JEANCOLAS ;  
Rapport financier par le Trésorier Julien FRITZ ;  
Rapport des commissaires aux comptes ;  
Désignation des commissaires aux comptes 2017 ;  
Statuts ;  
Intervention de Jean-Marie MONCHIERI, moniteur en Arboriculture,  
sur le thème des maladies et ravageurs des arbres fruitiers.  
Divers ;  
Grande TOMBOLA gratuite dotée de nombreux prix :  
Arbres et arbustes fruitiers.*
- 12 h 00 : *Pot de l'amitié sera servi à la salle des Fêtes de Coin-lès-Cuvry. :*

Après avoir remercié les membres adhérents pour leur présence et Monsieur le Maire pour la mise à disposition du Syndicat de la salle des Fêtes, le Président demanda une minute de silence en mémoire des membres décédés en cours d'année.

Le Président dans son rapport d'activité a précisé :

- 4 matinées de démonstration de tailles et de greffes se sont déroulées en mars, avril et 2 séances en juin :
- 276 heures de distillation ;
- 3 journées d'animation au Salon Agrimax 2015.

Lecture du PV de l'A.G. 2015-2016 et de l'A.G. extraordinaire pour l'élaboration des nouveaux statuts et les C.-R. des réunions de Bureau du 21 février 2016 et 11 septembre 2016, par le secrétaire-adjoint Bernard JEANCOLAS.

Rapport financier par le trésorier Julien Fritz. 164 membres du Syndicat à jour de cotisation. 165 cuites réalisées.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3 769,62 €, les recettes à 8 848,58€, soit un excédent de 5 078,96 €.

Les remboursements : Crédit Mutuel 2 507,01 €.

Excédent net 2015-2016 : 5 078,96 – 2 507,01 = 2 571,95 €.

Situation nette au 31 août 2016 à reporter est de 6 011,40 €.

L'objectif d'avoir en compte un exercice d'avance est atteint.

Les vérificateurs aux comptes MM. Cédric LENTZ et Jonathan CAPITANO déclarent la bonne tenue de la comptabilité. Pour 2015-2016, MM. Cédric LENTZ et Jonathan CAPITANO sont reconduits dans leur fonction.

Après un vote à main levée, l'Assemblée à l'unanimité des membres présents donne quitus aux membres du Comité pour la gestion de l'exercice 2015-2016.

Le Président précisa que les nouveaux statuts ont été validés par la Préfecture de Moselle et inscrits au Tribunal de Metz. L'élection du tiers sortant des membres du Bureau se fera en 2018.

Intervention de Monsieur Jean-Marie MONCHIERI sur le thème des maladies et ravageurs des arbres fruitiers.

Les Pépinières LERDERMANN maintiennent une remise de 30 % aux membres du Syndicats pour la saison 2016-2017. La tombola clôtura l'Assemblée et la séance fut levée à 12 h 15.

*Le Secrétaire Charles LEMOINE.*